

LE CAVL, C'EST QUOI ?

→ C'est le conseil académique de la vie lycéenne ←

EN QUOI CELA CONSISTE ?

C'est un groupe de lycéens de l'académie qui font d'abord partie du CVL de leur lycée. Ils sont élus à la suite d'une élection par circonscription.

Ils se réunissent aux côtés du Recteur de leur académie pour parler de la vie lycéenne et des différents sujets et aspects en rapport avec celle-ci. Leur mandat dure 2 ans

Quelques témoignages des élus de l'académie Nancy-Metz 2018/2020

Pourquoi je me suis présenté aux élections du CAVL ?

« Afin de pouvoir agir à plus grande échelle. Les options à ma disposition pour agir concrètement dans mon établissement n'étaient pas suffisantes, je sentais la nécessité d'aller plus loin, de participer plus activement. »

Qu'est-ce que j'ai appris pendant ce mandat ?

« Durant ce mandat, j'ai appris tout d'abord à développer mes capacités de réflexion et mon travail d'équipe, car ce sont deux facteurs indispensables afin de penser et mener à bien des projets concrets. De plus, j'ai appris l'importance de s'engager pour les autres, la nécessité, lorsqu'on en ressent l'envie, de s'investir pour ses semblables, de défendre leurs intérêts et de porter leur voix haut dans les instances lycéennes à toutes les échelles. »

Peut-on s'engager et réussir ses études ?

« Oui c'est tout à fait possible, être engagé ne veut pas dire lâcher le travail, le principal du travail au CAVL se fait durant les réunions, l'engagement n'empiète absolument pas sur les études. »

Donnez des conseils aux prochains élus au CAVL

« Ne soyez pas timide et proposez des projets : votre participation contribue au dynamisme et au bon fonctionnement du CAVL. »

Donnez des arguments pour être candidat au CAVL

« Vous y rencontrerez des personnes fabuleuses qui deviendront même vos amis, vous pourrez impulser des projets et avoir le sentiment d'apporter quelque chose de concret à l'académie et aux élèves. Et enfin, l'engagement lycéen vous permet avant tout d'évoluer vous-mêmes et de mûrir. »